



## adresse d'une entreprise

Par **JULI8319**, le **26/06/2023** à **20:32**

Bonjour, je suis président d'une association logée à titre gratuit par les HLM, et j'ai découvert (à ma grande surprise) dans la boîte aux lettres, un courrier adressé à une de nos intervenante.

J'ai immédiatement questionné celle ci qui m'a indiqué que son auto entreprise était bien domiciliée à son adresse, mais que pour que celle ci ne figure pas sur internet, elle avait mis la notre en second.

Le bureau de l'association que je représente se demande en quoi cela nous engage-t-il?